



Le service social des Instituts St-Luc

LES AIDES EXTERNES

Tu recherches encore d'autres aides ?

Nous avons répertorié ici plusieurs types d'aides dont tu pourrais avoir besoin pendant ton année scolaire.

Les assistantes sociales pourront également t'informer sur les services présentés ci-dessous et sur les démarches à faire pour y avoir accès. N'hésite pas à aller les voir à une de leurs permanences.

1. ETUDES

- **Aide-études en Fédération Wallonie Bruxelles**

Tu trouveras toutes les informations nécessaires pour poursuivre tes études au mieux : aide financière, logement, transport, aide alimentaire, job, santé, culture... C'est LE site à consulter en priorité. <https://aides-etudes.cfwb.be/>

- **Allocations d'étude et réduction de droits d'inscription Fédération Wallonie Bruxelles**

> **Pour les demandes d'allocations d'étude**, vous trouverez les informations sur le site <http://www.allocations-etudes.cfwb.be>.

La demande doit être introduite avant le 31 octobre 2022 si vous rentrez dans les conditions définies par la FWB, notamment être domicilié en Belgique. Une dispense de paiement des Droits d'inscription peut être demandée à la comptabilité St-Luc en fournissant l'accusé de réception émanant de la FWB. Les modalités seront disponibles sur les valves des sites internet des écoles.

> **Pour les réductions des droits d'inscription pour condition modeste accordées par la FWB** : cette réduction ne s'adresse qu'aux étudiants belges ou étudiants étrangers dont les parents ou responsables légaux résident légalement en Belgique et y paient leurs impôts. Les revenus des parents doivent être compris entre les barèmes des étudiants boursiers et ceux des étudiants de conditions modestes. Attention, les demandes de réduction de droits d'inscription doivent être introduites auprès de la comptabilité (57 rue d'Irlande – ecomatstluc@gmail.com pour étudiants de l'ESA Saint-Luc et secretariatfinancestluc@gmail.com pour les étudiants de l'ERG) avant le 31 octobre 2022.

- **Infos générales sur les études en Belgique**

> Sur les études en Fédération Wallonie-Bruxelles : <https://www.mesetudes.be/>

> Pour les étudiants étrangers : <http://www.studyinbelgium.be/fr>

- **Le droit aux études et les droits des étudiants**

> **Infor Jeunes** : <https://inforjeunesbruxelles.be> - 02 514 41 11

Infor Jeunes est un centre d'information pour les jeunes. Ils répondent à toutes vos questions : études et formation, logement, travail, loisirs, démarches administratives, droits juridiques.

Vous pouvez consulter leur site ou vous rendre à l'une de leurs permanences (gratuites et confidentielles). Voici le lien pour trouver une permanence dans votre commune : <https://ijbxl.be/nos-permanences/>.

La permanence la plus proche de St Luc est à St Gilles : Adresse : rue Féron, 8 à 1060 Bxl - Tél : 02 534 29 40

info@pij1060brussels

<http://www.pij1060.brussels>

Horaires Du lundi au Jeudi de 13h30 à 17h

> La Street Law Clinic de l'ULB

Spécialisée en droit social, la clinic propose des permanences pour discuter des droits des étudiants face au CPAS. Sur rendez-vous uniquement.
<https://streetlawclinic.ulb.be/outils/permanences/>

> La FEF

La Fédération des Étudiant(e)s Francophones, est une ASBL qui a pour mission de défendre, représenter et mobiliser les étudiants de l'enseignement supérieur en Fédération Wallonie-Bruxelles.
<https://fef.be>

2. AIDES ALIMENTAIRES

• Au p'tit panier – ASEB Bruxelles !! Accessible à tout étudiant !!

L'épicerie solidaire permet aux étudiants en difficulté économique d'avoir accès à de nombreuses denrées alimentaires et produits d'entretien à petits prix. En effet, pour 4 euros, vous pouvez vous rendre 1X/semaine dans une épicerie ASEB (6 épiceries à Bxl) et remplir un panier de produits frais, de première nécessité et/ou d'invendus (qui équivaut à 40 euros).

L'épicerie la plus proche de l'école se situe à rue du Remblai 6 à 1000 Bruxelles (métro Porte de Hal)

ATTENTION : Pour cela, il faut d'abord **vous inscrire via les liens de téléchargement ci-dessous**. Vous recevrez un QR code qui vous permettra d'aller retirer le panier dans l'épicerie de votre choix.

Application « Au p'tit panier » : Android : <https://cud.ly/ax4LG9r> ou IOS : <https://cud.ly/Px4LU45>
<https://www.facebook.com/AsebBruxelles>

• NO JAVEL !

NO JAVEL est une asbl qui lutte contre le gaspillage, la précarité et prône la solidarité, l'entraide et l'autogestion. Qu'il s'agisse de biens, d'objets, matériaux ou nourriture destinés à la destruction, leur mission est de les revaloriser en les redistribuant aux personnes en situation de précarité.

info@nojavel.org ou sur <https://www.facebook.com/NOJAVEL>

• Frigo Solidaire de Bruxelles

Redistribution d'aliments invendus de magasins : <https://social.brussels/category/993>

• Feed The culture

Feed the culture asbl est une plateforme citoyenne née en mai 2020 en plein pendant la crise COVID-19 pour venir en aide aux étudiants et travailleurs du secteur culturel et événementiel en région bruxelloise. <https://www.feedtheculture.org>

Ils proposent une épicerie sociale tous les samedis entre 12h et 13h30 au 23, Passage Charles Rogier à St Josse.

Pour cela, il faut absolument s'inscrire via leur formulaire <http://feedtheculture.dyndns.org/fdci/>

3. AIDES FINANCIÈRES

• CPAS - Centre Public d'Action Sociale

Les CPAS ont pour mission de garantir, à tous, des conditions de vie conformes à la dignité humaine. A cette fin, ils proposent un large éventail d'aides sociales (aide financière, aide pour le logement, aide matérielle, aide juridique, aide psychologique, médiation de dettes, ect.).

Pour avoir accès à ces aides, il faut remplir **certaines conditions** : être majeur, être domicilié en Belgique, être belge ou avoir un titre de séjour légal en Belgique, ne pas avoir de ressources suffisantes, être disposé au travail + des conditions particulières au cas par cas.

Pour introduire une demande d'aide, vous devez vous adresser au cpas de **la commune de votre domicile**.

4. SANTE

• Centre médico-social du parvis de Saint-Gilles

Polyclinique dont la vocation est de prodiguer des soins de qualité tout en respectant les tarifs INAMI. Tous leurs praticiens sont conventionnés. Leur centre pratique le système du tiers-payant et accepte tous les réquisitoires des CPAS.

cmsparvis@skynet.be

<https://www.cmsparvissaintgilles.be/>

• Médecin

Si vous n'avez pas de médecin, voici où en trouver un :

- Appeler le 1710 ou <https://www.bruxelles.be/besoin-dun-medecin-generaliste-appeler-1710>
- Trouver un médecin sur doctoranytime - <https://www.doctoranytime.be/>
- Trouver un médecin sur le site FAMBG - <http://famgb.be/fr/trouver-un-medecin/>

5. AIDES PSYCHOLOGIQUES

En plus du service d'aide psychologique interne mis en place par les Instituts St-Luc (voir brochure aides sociales)

• Télé-Accueil (pour les urgences)

Ecoute 24h/24h Téléphone: 107

<https://tele-accueil-bruxelles.iimdosite.com/>

• Permanence psychologique pour les jeunes. Gratuit.

Mardi entre 15h et 17h. Le mieux est d'arriver à 14h50. Demander à l'accueil la **permanence jeunes**. Adresse : Entraide des marolles (polyclinique)
- 169,rue des tanneurs à 1000 bxl

• Service de santé mentale de St-Gilles

Consultations psychologiques, psychiatriques, sociales, logopédiques, psychothérapies individuelles, familiales, de couple, guidances.

ssm.stgilles@skynet.be

www.guidesocialbe/ssmstgilles

• Planning familial de St-Gilles

Lieu d'accueil où vous trouverez un soutien, une écoute, une aide, en toute confidentialité et dans le respect de vos convictions, de votre orientation sexuelle et de votre identité.

<https://www.planningfamilialstgilles.be/>

• Centre médico-psychologique du service social Juif

Service de proximité qui a pour mission d'accueillir toute personne exprimant le besoin d'être aidée, accompagnée, soutenue dans les difficultés qu'elle rencontre.

<https://www.servicesocialjuif.be/CMP>

• Aide psychologique Psy campus

Service de santé mentale spécifique pour le public étudiant: <http://www.ssmulb.be/centre/psycampus/>

5. LOGEMENT

• A.I.S.E. Agence immobilière Sociale étudiante

Propose aux étudiants - qui rentrent dans les critères d'octroi du logement social - des logements à des prix en-deçà du prix moyen du logement à Bruxelles. Studio ou chambre locative entre 282€ et 400€ charges comprises.

info@aise.brussels

<https://www.aise-svks.brussels/>

• 1 toit 2 âges – logement intergénérationnel

Le souhait de l'ASBL 1 toit 2 Ages est de mettre en relation des personnes d'accueil et des étudiants dont les attentes sont compatibles. Si les deux candidats, après s'être rencontrés, décident de vivre cette expérience, ils signent une convention personnalisée précisant le choix de la formule choisie et s'acquittent de la cotisation annuelle auprès de l'association.

Logement entre 180€/mois (avec échange de temps 5h/semaine) et 300€/mois.

bruxelles1@1toit2ages.be

<https://www.1toit2ages.be>

• Plateforme Logement Étudiant

Centralise les offres de logements étudiants à Bruxelles.

<https://ple.mykot.be/>

• Maison des étudiant·e·s de Forest (mixte)

La maison des étudiant·e·s propose une pension démocratique du dimanche 19h00 au vendredi 12h00 (sauf congés scolaires) : une chambre, petit-déjeuner, pique-nique, goûter et repas du soir. wifi, salles d'études, salle TV, parc, salle de sport, animations.

Adresse : 48, rue de Bourgogne à 1190 Forest - Tel : 02/349.62.80

direction@mde-forest.be

www.mde-forest.be

• Maison des étudiant·e·s Hamoir à Uccle (mixte)

Même fonctionnement que la maison de Forest.

<https://www.iacf-internat-uccle.be/>

Adresse : Avenue Hamoir 24 à 1180 Uccle - Téléphone : 02 373 13 70

Mail : internat.mde.hamoir@outlook.fr

• Maison des étudiantes Defré à Uccle (Filles uniquement)

Même fonctionnement que la maison de Forest.

Adresse : Square De Fré, 2 à 1180 Uccle - Tél : 02/374 59 43

www.iacdefre.be/

Mail: direction@iacdefre.be

• Maison des étudiantes Abbaye à Ixelles (Filles uniquement)

Même fonctionnement que la maison de Forest.

Adresse : Rue de l'Abbaye 26a à 1050 Ixelles - Tel : +32 2 649 50 09

www.iacfabbaye.be/

Mail: info@iacfabbaye.be

• Aide juridique au logement étudiant

Aide juridique gratuite pour et par les étudiants issus de l'Enseignement supérieur bruxellois, sur toutes les questions relatives au logement. <https://aile.be/>

- **Aménagement - Les petits riens**

Achat vêtements, livres, meubles, électro, informatique, linge de maison de seconde main, à petits prix.

<https://petitsriens.be/boutiques/>

- **Aménagement – La recyclerie sociale**

La Recyclerie sociale de St Gilles collecte, trie et répare tout objet d'ameublement ou de décoration dont le citoyen souhaite se débarrasser. Les objets remis à neuf sont ensuite vendus dans notre magasin.

<http://recycleriesociale.be/#page-section-2>

6. Hébergement et accompagnement spécifique pour LGBTQIA+

- **Le refuge**

Le Refuge Bruxelles est une structure d'hébergement d'urgence et d'accompagnement pour personnes LGBTQIA+ âgées de 18 à 25 ans et en situation d'exclusion en raison de leur orientation sexuelle et/ou de leur identité de genre.

Renseignements généraux : info@refugeopvanghuis.be

Urgences : +32460/95.35.32

- **Plateforme queer pour le logement** - <https://www.facebook.com/groups/4040220909402010/>

Réseau citoyen de logement ponctuel et safe pour aider des personnes lgbtqi+ en situation de précarité. Sur du court ou du moyen terme. Souvent en urgence.

9. ETUDIANTS ETRANGERS

- **Le service ADDE - Association pour le droit des étrangers.**

Service social et juridique pour les droits des étrangers : Ils informent sur les conditions et procédures en matière de séjour, asile, travail, nationalité, famille, etc.

<https://www.adde.be>

Tel. : +32 (0)2 227 42 41

Fax : +32(0)2 227 42 44

info@adde.be

- **Mutuelle**

En tant qu'étudiant étranger, il est important de vous inscrire dans une mutualité belge pour avoir accès aux remboursements des soins de santé en Belgique. Vous trouverez sur les valves du site de votre école un document "mutuelle" qui vous donne les informations nécessaires et les démarches à suivre pour vous inscrire. Si nécessaire, vous pouvez demander + infos à l'assistante sociale de St-Luc.

• Spécificités Étudiants Français

Toutes les informations importantes sont reprises sur le site du Consulat Général de France en Belgique : équivalence des diplômes, financer ses études, se loger, s'inscrire au Consulat, **s'inscrire à la commune (obligatoire : Tout étudiant qui réside dans une commune belge pour une durée de plus de 3 mois est tenu de s'inscrire au registre de la population de la commune)**, taxes sur les résidences non-principales, sécurité sociale, généralités sur l'enseignement supérieur, agenda avant son départ et à l'arrivée en Belgique...

<https://bruxelles.consulfrance.org/Etudier-en-Belgique#Par-la-France>

! Sauf changement de dernières minutes, les bourses du CROUS ne sont pas accessibles aux étudiants de nos Ecoles Supérieures des Arts, celles-ci n'étant pas reprises dans la liste des écoles agréées du ministère de la Culture français ! Renseignez-vous bien auprès du CROUS compétent, à savoir celui de votre dernier lieu de résidence en France. Pour les Français domiciliés en Belgique, le centre CROUS de référence est celui de Lille : <https://www.crous-lille.fr/>

• Entraide Française asbl

Elle apporte, en général dans l'urgence, une aide aux enfants et à leur famille française résidant en Belgique.

info@entraide-francaise.be

<http://entraide-francaise.be/>

• Allocations familiales

Pour les étudiants étrangers (UE ou hors UE), Si vous êtes domiciliés à Bruxelles, vous pouvez peut-être avoir accès aux allocations familiales belges en tant qu'étudiant en Belgique : <https://famiris.brussels/fr/fag/allocafons-familiales-et-etudes>.

Cette aide mensuelle peut varier en fonction de votre situation. Le mieux est de prendre contact au 0800/35.950.

site web www.famiris.brussels

8. NUMÉROS D'URGENCE

 EN CAS D'URGENCE	En cas d'urgence médicale, appelez le 112  ambulance et pompiers	En cas d'urgence nécessitant une protection, appelez le 101  Police		
+ SOS  	En cas d'idées suicidaires, appelez le Centre de prévention du suicide au 0800 32 123 7j/7, 24h/24	En cas de violence sexuelle (adulte ou enfant), vous pouvez vous rendre 7j/7 et 24h/24 dans le Centre de prise en charge des violences sexuelles (CPVS) le plus proche (Bruxelles, Liège, Gand) ou aux urgences hospitalières près de chez vous. 		
DE L'ÉCOUTE ET DE L'AIDE				
Vous vivez une situation de violence conjugale et vous avez besoin de soutien (en tant que victime, auteur ou professionnel). Appelez la ligne gratuite Ecoute violences conjugales au ou envoyez un message via le chat sur ecouteviolencesconjugales.be Des lignes d'écoute en 22 langues étrangères sont également à disposition : Ella et FMDO	Vous craignez d'avoir des comportements violents envers votre partenaire ou vos enfants ? Contactez les professionnels de Praxis 0800 30 030	Vous avez besoin de parler, appelez Télé-Accueil au 107 7j/7, 24h/24 		
En tant que parent, vous vous sentez épuisé-e ou à bout, épuisement parental, appelez SOS Parents au 0471 414 333 7j/7, de 8h à 20h	Vous avez connaissance d'une situation de violence sur un enfant (négligence grave, violence psychologique, physique ou sexuelle) appelez l'équipe SOS Enfants de votre région pour signaler la situation, ou appelez la ligne Ecoute-Enfants au 103 9h à minuit, 7j/7	Vous avez été victime de violence sexuelle, appelez SOS Viol (pour adulte et adolescent-e) au 0800 98 100		
Spreek je Nederlands en heb je advies of hulp nodig? > Link naar de Nederlandstalige versie			ou envoyez un message via le chat des CPVS sur violencessexuelles.sittool.net/chat Ouverture 15h/semaine voir horaires sur le site	
 RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE	 Wallonie	 FÉDÉRATION WALLONIE-BRUXELLES	 Francophones	 brussel